AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027, 2028 ET 2029

AVIS est donné que le 14 décembre 2026, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue à 19 h 30, à la salle du conseil, au Centre des loisirs, au 240, rue Hertel, le conseil de la Ville de Beloeil adoptera le budget pour l'année 2027 ainsi que le programme triennal des immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal des immobilisations.

Donné à Beloeil, ce 26 novembre 2026.

MARIE-PIER SAVARD, avocate
Greffière

Services juridiques – Greffe
450 467-2835, poste 2809 | greffe@beloeil.ca | beloeil.ca
Hôtel de ville | 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9